

Concours Photo de l'EPTB Gardons

« L'eau et les rivières sur le bassin versant des Gardons »

L'EPTB Gardons organise un concours photo amateur gratuit dans le cadre des journées « Relais de l'eau des Gardons » (en savoir plus sur l'évènement : www.les-gardons.fr)

Le concours est ouvert **du 1er avril au 10 mai 2024**. La participation au concours photo entraîne l'acceptation du présent règlement.



Les thématiques

Le thème général du concours est : « **L'eau et les rivières sur le bassin versant des Gardons** ».

Les images doivent obligatoirement avoir été prises sur le bassin versant des Gardons *.

Les sous-catégories du concours sont les suivantes :

- 1) **Paysage** : rivières et zones humides en toute saison
- 2) **Biodiversité** : faune et flore associées aux cours d'eau et aux milieux aquatiques
- 3) **Vivre avec la rivière** : du bâti (pont, seuils, béals, mines d'eau, bassins...) aux usages (pêche, canoé, baignade...)
- 4) **L'eau qui coule** : eaux courantes, chutes d'eau, suintements, infiltration, eaux souterraines...
- 5) **Thème libre** sur l'eau

Les photos seront classées par un jury, qui sélectionnera deux images gagnantes par sous-catégorie. Les lauréats seront exposés le samedi 25 mai 2024 lors de la dernière journée des Relais de l'eau, organisée en partenariat avec la Communauté de communes du Pont du Gard, sur le site du Pont du Gard (esplanade en rive droite).

* Pour mieux connaître notre territoire et ses limites, rendez-vous sur notre site : www.les-gardons.fr/bassin-versant/presentation-bassin

Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous, du 1er avril au 10 mai 2024. Seules les photos reçues pendant cette période seront examinées par le jury. La candidature est unique et nominative. Elle peut comprendre 1 à 10 photographies. Les images seront transmises par mail, au format numérique, à contact@les-gardons.fr

En adressant ses photographies à l'EPTB Gardons dans le cadre de ce concours, le participant reconnaît être l'unique détenteur des droits afférents. Il reconnaît également s'être assuré le cas échéant de l'autorisation des personnes photographiées.

Les images devront être envoyées au format **JPEG ou PNG (minimum 2 Mo)**. Pour les fichiers lourds (plus de 4 Mo), un envoi via une plateforme de fichiers lourds (type Wetransfer ou Smash) devra être privilégié.

Concours Photo de l'EPTB Gardons

« L'eau et les rivières sur le bassin versant des Gardons »

Les photos seront accompagnées d'un texte avec les informations suivantes :

- Nom et prénom du candidat
- Adresse-mail du candidat
- Titre de la photographie
- Légende de l'image, précisant la date (à minima l'année) et le lieu de la prise de vue
- Ajouter la mention : Certifie ne pas être photographe professionnel, avoir pris connaissance du règlement du concours photo « L'eau et les rivières du bassin versant des Gardons » et y adhérer de manière pleine et entière.

Composition du jury

Le jury du présent concours photo est composé de :

- Méryl DEBIERRE, 1ère Vice-Présidente de l'EPTB Gardons
- François ABBOU, 2ème Vice-Président de l'EPTB Gardons
- Lionel GEORGES, directeur de l'EPTB Gardons
- Etienne RETAILLEAU, directeur adjoint de l'EPTB Gardons
- Françoise MOULIN, responsable administrative et financière de l'EPTB Gardons
- Nathalie VANHERLE, chargée de mission communication à l'EPTB Gardons
- Anahi BARRERA, chargée de mission représentant l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Désignation des gagnants et récompenses

Le jury sélectionnera 10 photos (deux photos dans chacune des sous-catégories du concours), selon les critères suivants :

- Qualité photographique
- Originalité du cliché
- Respect du thème

Un mail sera envoyé aux gagnants pour les prévenir des résultats. **Les photos lauréates seront exposées en grand format, le 25 mai 2024**, lors de la dernière journée des Relais de l'eau sur le site du Pont du Gard.

Les gagnants du concours se verront également offrir :

- Un tirage « Fine Art » grand format de la photographie primée
- Des entrées pour deux personnes dans plusieurs lieux touristiques du bassin versant des Gardons (Bambouseraie d'Anduze, Maison du castor à Collias, Maison de l'eau des Plantiers, Biosphera à Cendras...)
- Un panier de produits locaux (en partenariat avec la marque « Militant du goût » développée par le Conseil Départemental du Gard. Plus d'infos sur : militantdugout.gard.fr)

Concours Photo de l'EPTB Gardons

« L'eau et les rivières sur le bassin versant des Gardons »

Utilisation des photographies

Les photographies envoyées à l'EPTB Gardons dans le cadre du présent concours pourront être utilisées par l'établissement public dans le cadre de sa communication non lucrative (site web, page Facebook et journaux de l'EPTB Gardons).

Le nom de l'auteur de l'image sera systématiquement mentionné. Les photos pourront être recadrées pour des besoins de communication mais ne pourront pas faire l'objet d'autres modifications sans l'accord préalable de l'auteur.

EPTB Gardons

6, avenue Général Leclerc • 30000 Nîmes
Tél. : 04 66 21 73 77 • www.les-gardons.fr
contact@les-gardons.fr

Suivez-nous sur Facebook

Un concours proposé par l'EPTB Gardons, dans le cadre des journées « Relais de l'eau des Gardons »



un évènement organisé en partenariat avec



Avec tous nos remerciements à nos partenaires du concours photo !

